

Formation professionnelle : le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et la Caisse des Dépôts utilisent la donnée pour améliorer les effets des parcours de formation.

Paris, 31 janvier 2025

A l'occasion de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et la Caisse des Dépôts, ont présenté [le nouveau site internet dédié au Hub AGORA de données sur la formation professionnelle](#).

L'ouverture du site internet AGORA est une avancée supplémentaire dans la transparence sur les données déposées par les partenaires du Hub depuis quelques années. Ces données sont utilisées pour suivre et améliorer l'efficacité des politiques publiques. Les visiteurs y trouveront aussi des informations d'actualité sur le secteur de la formation professionnelle.

Le site donne accès libre aux objectifs et au fonctionnement de la plateforme AGORA de mise en commun des données de la formation professionnelle.

AGORA est le data hub d'échange et de partage en temps réel des données de la formation professionnelle financée par des fonds publics ou mutualisés.

Développé par l'Etat en étroite relation avec les Régions et tous les financeurs de la formation professionnelle, AGORA est le seul outil qui permet un suivi global des politiques publiques nationale et régionales de formation continue.

Le Hub collecte, agrège et met à disposition les informations dédiées au suivi des parcours de formation des individus, salariés, demandeurs d'emploi ou alternants : publics formés, formations réalisées, coût pédagogique, financement de la formation, ... Ces données proviennent de tous les financeurs ou opérateurs publics ou assimilés : France Travail, le système d'information du Compte personnel de formation (CPF), les opérateurs de Compétences (OPCO), les Régions. Les opérateurs du Conseil en évolution professionnelle y envoient aussi leurs données.

AGORA poursuit plusieurs objectifs :

- réduire la charge administrative avec la mise en œuvre du principe « dites-le nous une fois » ;
- agréger et articuler les données issues des différents financeurs et des divers dispositifs, via une source intégrée d'informations ;
- alimenter le pilotage des politiques de formation professionnelle, en tant que référentiel national de tous les parcours de formation.

Le site sera enrichi au fil de l'eau.

[Le site Hub de données Agora](#)

A propos de la délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle

La délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle est l'administration centrale du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles en charge de l'appui du Gouvernement sur le champ de l'emploi et de la formation professionnelle. La DGEFP est placée sous la tutelle du Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles ainsi que du Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur certains aspects.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

X in f @

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts : Anne-Lise LUCAS – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28